

# info métiers

La revue de la Chambre de métiers et de l'artisanat \* Nouvelle-Calédonie

## DOSSIER

# Faites votre bilan !

### FICHE INFOS

Reprendre une entreprise,  
pourquoi pas ?

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plombiers, électriciens

### SAVOIR-FAIRE

Coiffeur itinérant  
Régine aux doigts de fée



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

# La province Sud soutient les entreprises employant de jeunes diplômés



Le service de l'emploi et de la formation de la province Sud facilite l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail en offrant aux entreprises qui les embauchent les avantages du **contrat d'insertion professionnelle**.

Pour en profiter ou pour connaître toutes les aides à l'emploi dont bénéficient les entreprises de la province Sud, **contactez le pôle employeur du SEF au 27 04 00** ou rendez-vous sur le site de [www.province-sud.nc](http://www.province-sud.nc).

#### Service Emploi et Formation

Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi  
30, route de la Baie des Dames, Ducos le Centre  
[dele.sef@province-sud.nc](mailto:dele.sef@province-sud.nc)

La Province s'engage pour l'emploi  
*et vous ?*



# Sommaire

RÉTRO

4

ACTUS

5

FORMATION

8

**Agenda**

**La formation chauffe-eau solaire**

DOSSIER

10

**Faites votre bilan !**

FICHE INFOS

18

**Reprendre une entreprise,  
pourquoi pas ?**

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

20

DÉVELOPPEMENT DURABLE

22

**Plombiers, électriciens**

L'ARTISAN NUMÉRIQUE

23

**Le Passeport pour l'économie  
numérique**

À VOTRE SERVICE

26

TROIS QUESTIONS À...

27

VIE DE L'ARTISANAT

28

SAVOIR-FAIRE

30

**Marie-Régine Ruaud, vannier  
Giorgui Etronnier, coiffeur  
à domicile**

BON À SAVOIR

33

BOURSE DES ENTREPRISES

34



## Toujours plus... pour vous !

Il y a tout juste trois ans, votre revue **InfoMétiers** voyait le jour. Aujourd'hui, elle vous parvient dans un format différent : une nouvelle présentation, de nouvelles rubriques et plus de pages. Nous évoluons, au plus près de vos besoins. Car proximité et services aux artisans sont les principes qui guident au quotidien l'action de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

**InfoMétiers** se veut être un outil pratique, qui propose des informations utiles, des informations nécessaires au développement de votre activité.

**InfoMétiers**, c'est aussi un trait d'union, un lien qui place le chef d'entreprise que vous êtes dans un ensemble, une grande famille qui va au delà d'un métier ou même d'un secteur d'activité : l'artisanat.

**InfoMétiers**, c'est une caisse de résonance qui exprime qui nous sommes, nous artisans, et qui retranscrit ce qui nous concerne. C'est une tribune qui vous est ouverte, ainsi qu'aux partenaires publics et privés de la petite entreprise.

**InfoMétiers**, c'est enfin un miroir qui reflète la vie des artisans de Nouvelle-Calédonie dans toute sa richesse humaine et professionnelle. On y met en valeur les savoir-faire et les réussites d'hommes et de femmes passionnés. On y parle aussi des actions de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Parce que nous... c'est vous !

Le Président  
Jean-Claude Merlet

## Nous contacter :

**Chambre de métiers et de l'artisanat  
de Nouvelle-Calédonie**

10, avenue James Cook - BP 4186 - 98846 Nouméa Cedex  
Tél. : 28 23 37 - Fax : 28 27 29 - courriel : [cma@cma.nc](mailto:cma@cma.nc)  
Internet : [www.cma.nc](http://www.cma.nc)

### Antennes

#### Poindimié

Patrick Leblais  
BP 155 - 98822  
Tél. : 42 74 82  
Fax : 42 74 11  
[poindimie@cma.nc](mailto:poindimie@cma.nc)

#### Koné

Soukaïna Pesce  
Belinda Mathelon  
BP 641 - 98860  
Tél. : 47 30 14  
Fax : 47 30 17  
[kone@cma.nc](mailto:kone@cma.nc)

#### Koumac

Arielle Pindon  
BP 127 - 98850  
Tél. : 47 68 56  
Fax : 47 63 64  
[koumac@cma.nc](mailto:koumac@cma.nc)





## APPRENTISSAGE

### Challenge Miss Mont-Dore

Le samedi 7 août dernier, les sections esthétique et coiffure du Centre de formation Lucien Mainguet ont remporté haut la main le défi lancé par le comité organisateur de l'élection Miss Mont-Dore. Lors de cette soirée, les apprentis ont mis tout leur savoir-faire au service de la mise en beauté des candidates en lice, qui devaient être relookées en quelques minutes seulement entre deux défilés. Félicitations aux volontaires qui ont investi leur temps et leur énergie à la préparation de cet événement !



## Suivi pédagogique

Le 21 août a eu lieu la matinée-rencontre au Centre de formation Lucien Mainguet. Un temps fort pour les jeunes, leurs parents, leur maître d'apprentissage et les enseignants qui ont pu ensemble faire un point personnalisé sur la situation de l'apprenti dans son environnement de formation. L'atelier, la cuisine ou le salon de coiffure... tous les lieux d'apprentissage du Centre étaient accessibles aux visiteurs. Ils ont été une centaine cette année à avoir répondu présents. Une implication essentielle dans le suivi pédagogique des apprentis.



### 1<sup>er</sup> salon de la création d'entreprise en province Nord

À Koné, les 4 et 5 août dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie a accueilli le premier salon de la création d'entreprise. Ce rendez-vous a attiré près de 500 visiteurs qui ont pu s'adresser directement et en un seul lieu aux structures qui apportent leur soutien à l'initiative entrepreneuriale. La Chambre de métiers et de l'artisanat était, bien entendu, présente pour cette première. Nos conseillers ont reçu 35 promoteurs et chefs d'entreprise sur leur stand, venus se renseigner sur les démarches pour une création d'entreprise, sur les différentes aides financières ou sur des questions d'ordre juridique et fiscal.



## Stage EUREKA à Lifou

Deux stages de gestion ont eu lieu fin septembre à Lifou. Organisés en partenariat avec l'EPEFIP, neuf chefs d'entreprise y ont participé. Le stage de gestion s'adresse aux entreprises artisanales soumises au régime fiscal du forfait. L'objectif est de maîtriser les outils de pilotage nécessaires pour perdurer, faire évoluer ou développer son activité. Il s'articule autour du logiciel EUREKA Tenue simplifiée de comptes, spécialement conçu pour les petites entreprises par la Chambre de métiers et de l'artisanat. Il s'adresse à des artisans qui ne sont pas des experts en gestion mais souhaitent pouvoir éditer des tableaux de bord clairs et fiables. Le logiciel leur permet également de faire leur déclaration fiscale sans stress. La version 5 d'EUREKA offre de nouvelles fonctionnalités qui simplifient vraiment la vie !



## Journée portes ouvertes au CFA

Le Centre de formation Lucien Mainguet a ouvert ses portes le 2 septembre au public pour lui faire découvrir son outil pédagogique unique sur le Territoire, avec 17 ateliers qui fonctionnent comme autant de petites entreprises. Cette journée a rassemblé 268 visiteurs, parmi eux des élèves de collèges, des chefs d'entreprise ou encore des partenaires institutionnels.



## LE SALON DE LA GASTRONOMIE CARTONNE !

Durant 4 jours, du jeudi 5 au dimanche 8 août, une trentaine d'apprentis des sections pâtisserie, boucherie et restaurant du Centre de formation Lucien Mainguet ont participé au 16<sup>ème</sup> salon de la gastronomie et des arts de la table organisé par la Maison des artisans. Ils se sont relayés aux fourneaux sous l'œil de leurs formateurs et d'un public de gourmands. La manifestation a rassemblé cette année 4 000 visiteurs !



## NOUVEAU

### Le Passeport pour l'Économie Numérique (PEN) à Maré



## Octobre rose : dépistage gratuit du cancer du sein

Si le cancer du sein est dépisté suffisamment tôt, il peut être guéri 8 fois sur 10 ! Artisane, conjoint d'artisan, salariée, vous avez entre 50 et 74 ans et votre dernière mammographie date de plus de 18 mois ? Téléphonez à Amandine au 25 07 65 ou connectez-vous au site [www.ass.nc](http://www.ass.nc) pour recevoir chez vous, une invitation à votre nom avec la liste de tous les cabinets de radiologie en Nouvelle-Calédonie.

### APRÈS LIFOU EN MAI ET OUVÉA EN AOÛT

Le PEN vient à Maré en novembre ! Il vous permet de bénéficier d'une initiation à l'informatique et à Internet, adaptée à vos usages professionnels. C'est simple, rapide et gratuit ! Rendez-vous le jeudi 25 novembre à l'antenne de la province des îles Loyauté de La Roche :

- ➔ De 10h30 à 12h00 :  
« Informatiser ma gestion d'entreprise »
  - ➔ De 13h30 à 15h30 :  
« B.A – BA de l'Informatique et de l'Internet »
- Artisans de Maré, venez nombreux !  
Information et inscription au 28 41 42

## AVIS



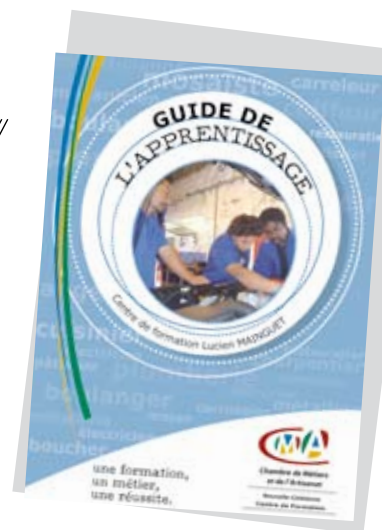
L'IEOM, la Fédération bancaire française et l'OPT attirent votre attention sur le libellé des chèques. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les banques peuvent désormais refuser tout chèque non conforme. En effet, chaque chèque libellé ou reçu, doit obligatoirement porter les mentions suivantes : le montant en lettres et en chiffres, la date et le lieu de création du chèque, la signature du rédacteur et l'endos, c'est-à-dire la signature du bénéficiaire au dos du chèque lors de sa remise en banque. Tous ces éléments sont impératifs pour garantir la sécurité des opérations.

## DISPONIBLE

### Le guide de l'apprentissage est sorti !

La toute première édition du guide de l'apprentissage est disponible. Ce fascicule sera désormais édité chaque année par la Chambre de métiers et de l'artisanat et s'adresse particulièrement aux apprentis et à leurs familles ainsi qu'aux maîtres d'apprentissage.

Il permet à chacun de bien comprendre le système de l'apprentissage, de mieux connaître le Centre de formation Lucien Mainguet, ses sections, son personnel et son fonctionnement et d'informer sur les droits et les devoirs de chacun. Les guides sont disponibles au Centre de formation Lucien Mainguet et auprès des chargées de relations entreprises.



## CONSEILS

### L'EPEFIP : partenaire de l'emploi, la formation et l'insertion dans les îles

L'établissement provincial de l'emploi et de la formation professionnelle siège à Lifou et dispose de deux antennes à Ouvéa et Maré. Il accueille toute personne en recherche d'un emploi, d'une formation ou de stages en entreprises pour favoriser son insertion professionnelle. Les employeurs peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement pour les aider à l'embauche ou au reclassement de leurs salariés.



## BANQUE

### Conférence sur le financement de l'entreprise à Koné

Parce qu'accéder au crédit bancaire quand on est chef d'entreprise (ou futur chef) peut être compliqué, les Chambres consulaires et les institutions financières vous disent TOUT sur l'accès au crédit : comment dialoguer avec son banquier, monter un dossier pour sa banque, bénéficier d'un crédit à taux préférentiel, obtenir une garantie complémentaire etc. Les quatre établissements bancaires, l'Institut d'Émission d'Outre-mer, l'Agence Française de Développement, la CMA et la CCI vous apportent conseils et outils pratiques. Un temps de questions-réponses avec les chefs d'entreprise, ainsi que des entretiens individuels sont également prévus.



### Fiche technique

**Où ?** Salle « Au Pitiri » à Koné

**Quand ?** Le 21 octobre de 8h à 12h

**Entrée gratuite**

Pour tout renseignement complémentaire et inscription (non obligatoire) :

**contacter le 24 48 90**

## Salon Inform@tique & Multimédia



Maison des Artisans  
Du Jeudi 21 au Samedi 23 Octobre de 9h à 18h30  
Et le Dimanche 24 Octobre de 9h à 17h  
ENTRÉE GRATUITE



**GRATUIT**

## Les salons à la Maison des artisans

ENTRÉE GRATUITE

➔ **Salon Inform@tique et Multimédia** Du 21 au 24 octobre 2010

Découvrez en exclusivité la télévision en 3D !

➔ **Wik Blong Vanuatu 2010** Les 12, 13, 14 novembre 2010

Le salon du Vanuatu organisé par la CCI de Port Vila  
Artisanat, Tourisme, Business...

➔ **2<sup>e</sup> Salon Bébé Enfant** Du 26 au 28 novembre 2010

Un salon consacré à la maternité et à la naissance.



## Parution du rapport d'activité 2009

Le secteur artisanal confirme sa vitalité malgré un climat économique en demi-teinte en 2009, avec plus de 2 200 créations d'entreprises ! C'est 12 % de plus qu'en 2008, du jamais vu !

Cette progression profite particulièrement au secteur de la production (+8 %).

Vous trouverez dans ce document le bilan de toutes les actions menées par votre Chambre consulaire, soucieuse de vous apporter toujours plus de services, de conseils et d'outils pour vous accompagner au mieux dans l'exercice de vos métiers. Le rapport d'activité est disponible en version papier dans nos différentes antennes et téléchargeable sur notre site internet :

**www.cma.nc**

**AU REVOIR**

## Adieu Manuel

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Manuel Sanjurjo, un sculpteur de grand talent, spécialisé dans l'art Kanak. Installé en Nouvelle-Calédonie depuis quarante ans, il avait quitté l'Espagne de Franco dans les années 60. Travailleur et bon vivant, sa mort laisse un grand vide à la Maison des artisans qui battait au rythme de ses coups de maillet. Nous adressons toutes nos pensées à sa famille.



## Du changement pour le dessin en bâtiment les espaces verts et les traiteurs

Dans le cadre de l'harmonisation européenne, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a adopté un arrêté mettant en œuvre la nomenclature d'activités française de l'artisanat NAFA rev2. Il a pour conséquence une totale refonte des codes NAFA et de leurs intitulés.

Ainsi, trois activités ne font désormais plus partie du secteur artisanal :

- L'activité de dessin en bâtiment incluse dans le code 748FP « travaux à façon divers » devient 71.11Z dont l'intitulé est « activités d'architecture ». Les formalités pour cette activité se font désormais auprès du service RIDET.
- L'activité réalisations et entretien de plantations ornementales (entretien création nettoyage aménagement de jardins, d'espaces verts...) ayant le code 014BZ devient 81.30Z « services d'aménagement paysager », inclus dans la division 813 « services d'aménagement paysager ». Les formalités pour cette activité se font désormais auprès du service RIDET.
- L'activité traiteurs incluse dans le code 555DZ devient 56.21Z « services des traiteurs », qui est inclus dans la division 56.2 « traiteurs et autres services de restauration ». Les formalités pour cette activité se font désormais auprès de la CCI. Plus aucune formalité concernant ces activités ne seront accomplies à la CMA et dans ses antennes. Pour plus d'informations :

**www.pme.gouv.fr/nomenclature\_nafa\_rev2.pdf**

# Agenda

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle... Les sessions se déroulent en général en soirée, à partir de 17 heures. Les prix indiqués sont pour les artisans. Se renseigner pour les autres publics (particulier, demandeur d'emploi etc...).

## \* INFORMATIQUE

### ➔ Initiation informatique Word-Excel (niveau 1)

29 novembre au 09 décembre

Pour les débutants qui veulent acquérir les techniques de base de l'informatique et découvrir ces deux programmes indispensables.

- Créer des documents simples : textes et tableaux
- Les ranger dans les dossiers
- Modifier et supprimer les documents

16 heures – 18 000 F

## \* DEVIS-FACTURE- GESTION

### ➔ Gestion d'entreprise - Logiciel EUREKA « Tenue de comptes »

29 novembre au 10 décembre

Pour les artisans, conjoints d'artisans, créateurs d'entreprise, et chefs d'entreprise soumis au régime fiscal du forfait.

- Élaborer le compte de résultat et le bilan
- Analyser le compte de résultat : les soldes intermédiaires de gestion et la gestion prévisionnelle
- Analyser le bilan : les équilibres à respecter
- Acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel EUREKA ou sur support papier

20 heures – 20 000 F

### ➔ Devis-Facture - Logiciel EUREKA

13 au 16 décembre

Pour les personnes connaissant le maniement d'un PC et désireux d'informatiser leur gestion.

- Enregistrer les paramètres nécessaires aux calculs des prix unitaires
- Créer un devis et une facture
- Créer des situations de paiement des travaux
- Créer une facture liée à une situation
- Enregistrer des règlements par situation
- Suivre les coûts par chantier
- Élaborer une lettre de relance

10 heures – 20 000 F

## \* VIE DE L'ENTREPRISE

### ➔ 20 heures pour améliorer ma vente

18 au 28 octobre

Pour acquérir des techniques commerciales afin de valoriser son entreprise et mieux vendre.

- Trouver des clients
- Accueillir, « décoder » et prendre en charge un client
- Négocier
- Fidéliser ses clients
- Gérer les clients mécontents

20 heures – 20 000 F

### ➔ Créer ma page web

18 au 28 octobre

Pour valoriser son entreprise sur Internet, communiquer avec sa clientèle, publier documents et photos.

- Introduction au Web
- Le blog : réalisation d'une page efficace
- Création du compte blog et élaboration du contenu
- Mise à jour

20 heures – 20 000 F

## \* FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

### ➔ Transport Routier de Personnes (TRP)

13 au 17 décembre

Pour les entrepreneurs ou créateurs d'entreprise dans le domaine du transport routier de personnes. Pour connaître la réglementation des TRP applicable à la Nouvelle-Calédonie et maîtriser le développement de son entreprise grâce à la gestion.

- Les obligations de l'entreprise
- La comptabilité simplifiée
- La commission des transports routiers de personnes
- Les différentes catégories de services de transports
- Les règles de circulation, la prévention et la sécurité routière

38 heures – 40 000 F

Ces sessions de formation se déroulent en journée.

## \* FORMATIONS À LA DEMANDE

Ces formations peuvent être organisées à la demande, et élaborées sur-mesure en fonction des besoins exprimés (entreprises, artisans, institutions...).

### ➔ Savoir calculer ses prix

Prendre en compte les différentes charges pour établir son prix de revient. Savoir fixer le juste prix des prestations et services afin d'établir devis, factures et fiches de paye.

### ➔ Conducteur de grue

Être capable de conduire une grue dans les meilleures conditions d'exploitation pour le personnel et le matériel en maîtrisant les problèmes de sécurité.

### ➔ Habilitation électrique

Préparer l'électricien à exécuter en toute sécurité des travaux, dépannages ou opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension.

### ➔ Réponse aux appels d'offres

Acquérir les notions de bases pour répondre dans les règles de l'art aux demandes des clients et des donneurs d'ordre. Savoir lire un plan et établir un devis descriptif, quantitatif et estimatif des travaux.

## Où s'inscrire ?

- **À Nouméa**, au Centre de formation Lucien Mainguet  
1 rue Juliette BERNARD à Nouville  
Karine CHAILLAN, responsable de la Formation Continue  
vous accueille de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,  
du lundi au jeudi, et le vendredi de 07h30 à 12h00  
et de 13h00 à 15h00.  
Tél. : 25 97 40 • Mail : formation@cma.nc
- **En province Nord**, dans les antennes de la CMA  
à Koné, Koumac et Poindimié, un conseiller étudie votre  
besoin. Accueil de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,  
du lundi au jeudi, et le vendredi de 07h30 à 12h00 et de  
13h00 à 15h00.  
Tél. Koné : 47 30 14 • Tél. Koumac : 47 68 56 •  
Tél. Poindimié : 42 74 82

## Stages et ateliers collectifs

- Pour organiser sur votre commune un atelier de création  
d'entreprise ou un stage de gestion, contactez  
province Sud : Christian FUZIVALA au 28 23 37,  
province Nord : Soukaina PESCE au 47 30 14,  
province des îles Loyauté : Caroline COURTOT  
au 28 23 37

# La formation chauffe-eau solaire

Dès 2011, la formation chauffe-eau solaire s'organisera sur tout le territoire.

Une session pilote, organisée fin juillet a donné le top départ de cette série.



Cette formation consiste à proposer sur l'ensemble du territoire, une formation technique spécifique permettant aux plombiers dans un premier temps, et aux électriciens ensuite, d'acquérir un savoir-faire sur la pose des équipements solaires et photovoltaïques. L'objectif est d'amener les professionnels du secteur à monter en compétences. Ils pourront également adhérer à la charte de qualité CALSOL, afin que les particuliers

qui désirent s'équiper bénéficient de prestations de pose « dans les règles de l'art ». La formation dure 3 jours, elle s'organise autour d'une partie théorique pendant laquelle le formateur aborde les différentes notions techniques à maîtriser. Les travaux pratiques servent à mettre en œuvre les thèmes abordés et mettent les stagiaires en situation concrète de chantier grâce au camion équipé d'une charpente miniature.

**JULIEN VIVANCOS, plombier**

C'était très intéressant de participer à cette formation, car dans notre métier, on n'a pas l'habitude de faire des chauffe-eau solaires. Cela m'a permis de bien cerner le produit et de savoir quoi faire et ne pas faire. J'ai particulièrement apprécié le rapport avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et l'ADEME, qui sont très impliqués et ont envie de développer ce produit. J'ai toujours été intéressé par les énergies renouvelables, c'était pour moi une façon d'aller de l'avant !

**MAXIME VIDAL,**  
*compagnon plombier  
du devoir et formateur*

Nous accueillons à chaque session une dizaine de stagiaires. En petit groupe, on apprend beaucoup mieux et plus vite, cela donne aussi du temps pour répondre aux questions de chacun. En Nouvelle-Calédonie, il y a beaucoup de poseurs, mais ils n'ont pas forcément la réflexion d'un plombier chauffagiste. Poser un chauffe-eau solaire, ce n'est pas si simple ! La dernière journée de stage est dédiée aux Travaux Pratiques. C'est la partie plus technique qui consiste à mettre en situation les candidats grâce à un fourgon équipé d'une maquette de charpente. On apprend entre autres les différents types de chauffe-eau, en plans ou tubulaires, et leurs systèmes de fixation. Un questionnaire de fin permet de s'assurer que les candidats ont tout compris. Tous les stagiaires étaient très intéressés, je pense que cela a été très enrichissant pour tout le monde.



## Fiche technique

**Où ?** Sur tout le territoire

**Comment ?** Cours et travaux pratiques

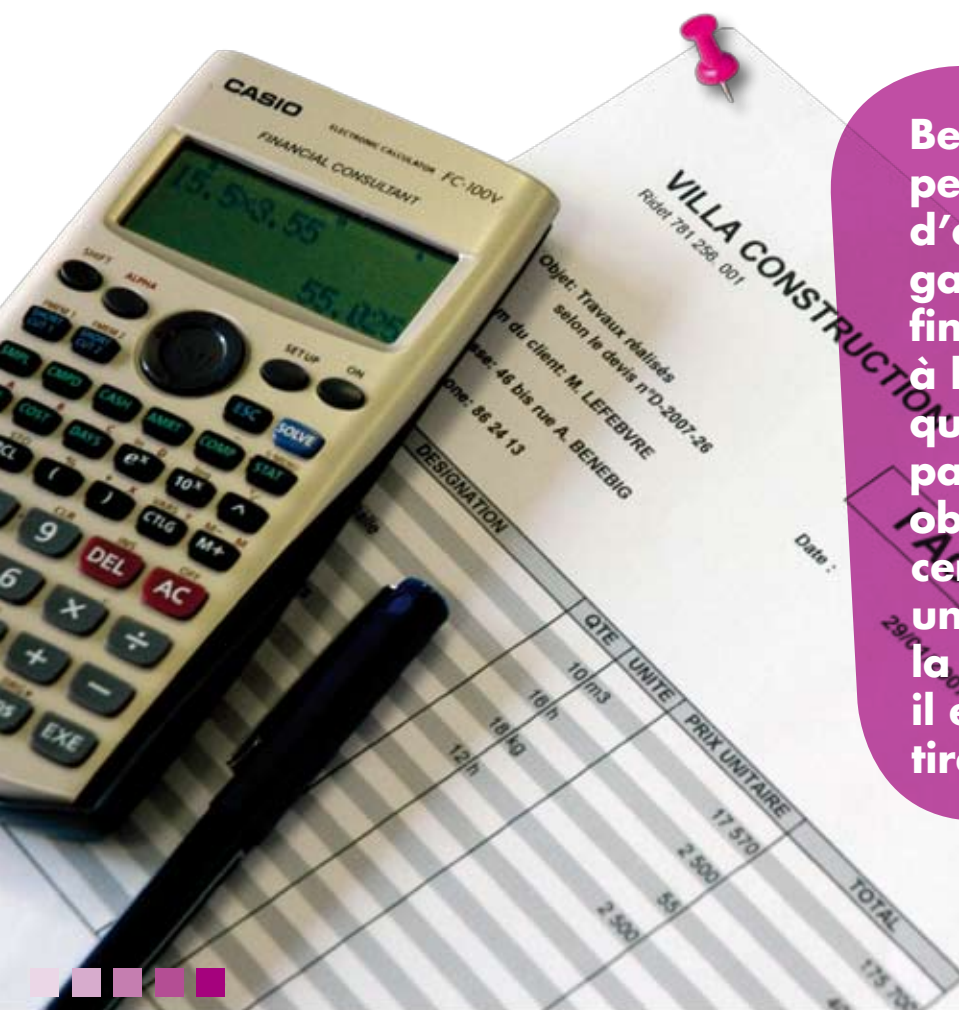
**Combien de temps ?** Sessions de 3 jours

**Qui ?** Les plombiers et les électriciens

**Pour vous inscrire :** contactez le Centre de formation Lucien Mainguet, Karine Chaillan au **25 97 40**

# Faites votre bilan !

*Analysez votre situation économique et financière.*



Beaucoup trop d'artisans pensent encore qu'il suffit d'avoir du travail pour gagner de l'argent. Pour finalement s'apercevoir, à la lecture de leur bilan, que leur entreprise n'est pas rentable. Plus qu'une obligation fiscale pour certaines sociétés, le bilan est un véritable révélateur de la santé de l'entreprise dont il est nécessaire de savoir tirer parti.



**I l n'y a rien de plus frustrant et de plus décourageant** que de constater après une dure année de travail que l'on n'a pas « gagné sa vie ». C'est pourtant malheureusement le cas de certains artisans et ils ont souvent du mal à comprendre pourquoi. Si être artisan exige un savoir-faire technique indiscutable, c'est aussi dans le domaine de la gestion de l'entreprise qu'il faut être capable de maîtriser les événements.

Faire les bons choix de financement, négocier les délais de paiement, acheter au meilleur tarif, vendre au bon prix... bref, comprendre la situation économique et financière de son entreprise, c'est se donner plus de chance de réussir. Les professionnels de l'accompagnement des entreprises, comptables, experts-comptables, centre de gestion agréés comme le CEGESMET au service de tous les artisans du territoire, peuvent et doivent être des interlocuteurs réguliers des chefs d'entreprise.

Par l'analyse des bilans et comptes de résultats, par le calcul des ratios les plus importants, par la comparaison à des moyennes professionnelles et par leur connaissance de l'entreprise, de son marché, de ses projets, ils peuvent aider les artisans à prendre les bonnes décisions aux bons moments. Prendre le temps de se pencher sur son bilan, c'est finalement en gagner, en se donnant les moyens « à froid » d'optimiser sa rentabilité. Il en va de la pérennité de l'entreprise et de la sécurisation de ses relations avec tous ses partenaires, qu'ils soient fournisseurs, clients, salariés ou banquiers. En somme, étudier de près son bilan c'est une façon de prendre du recul pour mieux apprécier et évaluer son travail.

////////////////////////////////////





**PIERRE VIGNERON,**  
*responsable du Centre de gestion  
des métiers (CEGESMET)*

*“La comptabilité est  
le reflet de l’activité  
de l’entreprise, on  
ne fait que mettre en  
chiffres son travail.”*



## ➔ Est-ce qu’un bilan comptable est obligatoire ?

Le bilan est obligatoire pour les sociétés qui font partie du régime au réel simplifié ou de l’impôt sur les sociétés (IS). Mais un artisan au forfait peut avoir besoin d’un bilan pour une demande de crédit par exemple, le banquier voudra examiner ce document.

## ➔ À quoi sert un bilan ?

Un bilan, va permettre de savoir où il y a de l’argent et où il n’y en a pas, de pointer les différents postes. Par exemple, cette année j’ai dépensé beaucoup en entretien de véhicules n’est-ce pas le moment d’en changer ? Le bilan nous donne une analyse globale et nous permet de repérer où sont les forces et les faiblesses pour ensuite les comparer aux autres années. On voit ainsi les variations et on calcule le seuil de rentabilité. Comme je le disais, le bilan sert aussi aux banques pour la délivrance d’emprunts. Il faut savoir aussi que l’IEOM propose des taux d’intérêts préférentiels aux artisans qui déposent un bilan à la banque. Le bilan permet aussi de déterminer quel est le meilleur statut à adopter selon son activité et son chiffre d’affaires, pour payer moins d’impôts. Par exemple, on s’est aperçu qu’un artisan paiera toujours plus d’impôts en étant au réel simplifié plutôt qu’à l’impôt sur les sociétés.

## ➔ Quand est-ce que l’on doit établir son bilan ?

Pour les entreprises au forfait et au réel simplifié, c’est l’année en cours qui compte. 90 % des bilans s’arrêtent

au 31 décembre, on a ensuite 4 mois pour les clôturer, voire deux de plus pour les plus grosses sociétés, mais à partir du 30 avril la plupart des bilans sont bouclés car on a la liasse fiscale à sortir. Pour l’impôt sur les sociétés, c’est à la date d’anniversaire de la création de la société indiquée dans les statuts ou à la date de leur choix si celle-ci a été précisée lors de la constitution des statuts.

## ➔ Est-ce indispensable de faire appel à un comptable ?

Non, pas pour les entreprises imposées au forfait. Mais pour celles au réel simplifié cela devient compliqué, car d’une part ce n’est pas leur métier et d’autre part les artisans n’ont souvent pas le temps. Il faut déjà qu’ils émettent leurs factures et payent leurs fournisseurs et c’est déjà pas mal...

## ➔ De quels avantages bénéficient les adhérents du CEGESMET ?

Nos adhérents amènent leur comptabilité au mois, au trimestre ou au semestre, c’est au choix. Mais on leur conseille de ne pas attendre le dernier moment pour éviter la période de janvier à mars où l’on reçoit tout en même temps. L’avantage, c’est qu’ils bénéficient de conseils à volonté et de tarifs avantageux par rapport aux cabinets comptables privés. Pour environ 150 000 francs par an, notre équipe se charge de saisir toutes les factures, achats, chèques et les relevés bancaires et d’établir le bilan annuel.

# BCInet

## plus de services en ligne

gestion  
de vos  
comptes

épargne  
@robase

NOUVEAU

NOUVEAU

virements  
internationaux

Avec **BCInet**, vous pouviez déjà consulter vos comptes en ligne, recevoir un relevé électronique, consulter vos encours de carte de crédit ou vos encours de prêt, éditer un RIB, faire des virements entre vos comptes et vers des comptes tiers en Nouvelle-Calédonie et en Métropole.

Avec la nouvelle offre **BCInet**, vous pouvez faire des virements vers l'étranger et grâce au compte **@robase**, vous pouvez gérer votre épargne en ligne et en toute liberté.

**BCI, toujours plus loin.**

Renseignements :  
256 990 ou [www.bci.nc](http://www.bci.nc)

*Banque Calédonienne d'Investissement*

Banque Calédonienne d'Investissement S.A.E.M. au capital de 7,5 milliards XPF - Siège social : 54, avenue de la Victoire - B.P. 85, 98849 Nouméa Cedex - Tél : 25 65 65 - Télécopie : (687) 27 40 35 - Internet : [www.bci.nc](http://www.bci.nc) - RCS Nouméa 56 8 015 479 - Ridet N° 015 479 001



## Coordonnées des deux CEGESMET

- ➔ 10 avenue James Cook - BP 519 - 98 847 Nouméa Cedex  
Tél. : 27 43 70/Fax : 28 40 07 • centre.gest@cegesmet.nc
  - ➔ À l'antenne de la CMA de Koné - Tél. : 42 77 20  
F.erika@cegesmet.nc
- Le personnel du CEGESMET est tenu au secret professionnel.  
Les artisans sont assurés de la confidentialité des informations transmises.

////////////////////////////////////

Nous proposons aussi des forfaits en plus pour éditer les bulletins de salaires (2 000 francs par bulletin), faire les déclarations d'embauche ou de débauche, les procès verbaux d'assemblée générale, la liasse fiscale, les déclarations trimestrielles à la CAFAT, de la TSS ou établir des bilans au semestre. En somme, nous pouvons régler tout l'administratif de A à Z. Il m'est même arrivé d'accompagner un adhérent chez son banquier.

### ➔ Quelles sont les principales difficultés des artisans qui viennent prendre conseils auprès du CEGESMET ?

Même si les artisans qui viennent nous voir sont au forfait, nous leur sortons automatiquement un bilan. Car ce qui est intéressant de savoir c'est s'ils gagnent leur vie. Je me suis aperçu que certains d'entre eux travaillaient à perte ! Dans le Nord en secteur maçonnerie certains étaient moins chers au mètre carré qu'à Nouméa. Alors qu'il y a tout le matériel à ramener et que le ciment coûte plus cher. Certains confondent aussi trop souvent le chiffre d'affaires et les bénéfices. Quand on a fait des factures il faut penser à déduire les charges, les salaires, la TSS, les taxes... Mais la principale difficulté reste le problème de trésorerie. Les clients payent souvent en décalé et les artisans n'ont pas le nez dans les comptes.

### ➔ Quels conseils donneriez-vous aux artisans ?

- 1 > Émettre leur facture le plus rapidement possible pour pouvoir encaisser.
- 2 > Ne pas faire l'avance des fournitures mais la faire payer par le client avant la commande.
- 3 > Prévoir de mettre la TSS de côté à chaque encaissement sur un compte épargne pour éviter les mauvaises surprises. De cette façon, elle « fait des petits » jusqu'au moment où il faut la reverser, en fin d'année.

### ➔ Vos règles d'or ?

- Surveiller sa trésorerie.
- Communiquer régulièrement avec son banquier.
- Ne pas dépasser son découvert autorisé sous peine de payer des frais bancaires élevés (environ 3 000 francs par chèque).
- Bien garder et archiver ses factures.

////////////////////////////////////





« Des matériaux  
esthétiques,  
robustes et faciles  
d'entretien... »

« Nous on peut  
claquer les portes  
et renverser  
des trucs !... »

« Des solutions pratiques à  
mettre en œuvre... »

# L'innovation au service de votre confort

Toujours à l'écoute de nouveaux besoins,  
Socaboïs recherche des matériaux et produits de construction et  
de décoration innovants, conçus pour vous simplifier la vie au quotidien, faciliter la mise  
en œuvre, durer plus longtemps et protéger l'environnement.



**dumafloor**  
WATERPROOF LAMINATE FLOORING

**Stratifié 100% étanche**

Le stratifié qui n'a pas peur  
de se mouiller



**Proteras**

**Deck composite**

Imputrescible, garanti 25 ans  
contre insectes et champignons



**Béton flottant**

**Dalles de sol béton décoratif**

Pour réaliser facilement des sols  
béton design de haute qualité



**CréaConfort**

**Blocs-portes à joint  
réducteur de bruit**

Réduisent jusqu'à -7 dB les  
bruits de claquements de porte



**Portes réversibles**

Ouverture à gauche ou à droite



**Vizage**

**Panneaux décoratifs de  
surface verticale**

distribué par :

**SOCABOIS**  
*Aménager, Décorer, Rénover*

Ducos - Angle des rues Eiffel/Forest - Tél. : 25 00 60 - E-mail : vente@socaboïs.nc

➔ Au-delà de confier sa comptabilité à un expert, il est important que les artisans connaissent les indicateurs et le tableau de bord de gestion. La comptabilité est un outil essentiel pour la survie de l'entreprise, sa bonne santé, son développement. Comprendre les principaux indicateurs permet de pouvoir piloter plus librement son entreprise et de dialoguer avec les partenaires (fournisseurs, banquiers etc...). De même, informatiser sa gestion est nécessaire pour pouvoir analyser plus facilement son activité grâce à des logiciels adaptés. La Chambre de métiers et de l'artisanat dispose de plusieurs outils pour vous aider à la gestion de votre entreprise. Parmi eux une formation à la gestion et les logiciels EUREKA « Tenue de comptes » (en nouvelle version 2010) et « devis facture ».

## Contenu du stage de gestion :

- ➔ L'entreprise dans son environnement
- ➔ Les informations importantes dont doit disposer le chef d'entreprise
- ➔ Les objectifs et les moyens de la gestion
- ➔ La tenue simplifiée des comptes
- ➔ Le compte de résultat, détermination du bénéfice
- ➔ Analyse du compte de résultat
- ➔ Notion de gestion prévisionnelle
- ➔ Présentation et initiation au logiciel de « Tenue de comptes » EUREKA

## Mes comptes en 1 clic !

Le logiciel EUREKA « Tenue de comptes » est spécifiquement conçu pour les entreprises artisanales au régime fiscal du forfait. Ce logiciel, très simple d'utilisation vous permet d'éditer des tableaux de bord, de connaître le solde de votre trésorerie, de suivre vos crédits clients... Autant d'éléments qui vous permettent de savoir où vous en êtes, de faire votre déclaration fiscale sans stress et d'être crédible face à vos partenaires financiers. Présenté sur CD, les logiciels EUREKA sont uniquement disponibles auprès de la CMA et de ses antennes. Pour plus d'information, contactez le 28 23 37

## TÉMOIGNAGE

**KARINE CHAILLAN,**  
*responsable formation à la CMA*

La formation « Gestion d'Entreprise EUREKA » semble indispensable quand on sait à quel point une jeune entreprise est fragile au départ, souvent par manque de compétence du chef d'entreprise sur les notions de gestion et de comptabilité. Cette formation de 20 heures permet d'aborder pendant 18 heures ces notions et outils comptables dont le fameux « bilan ». Les 2 dernières heures servent à illustrer ces principes un peu théoriques au travers du logiciel EUREKA « Tenue de comptes » afin de rendre ces opérations plus concrètes et inciter les stagiaires à informatiser leur gestion quotidienne.

## Fiche technique

**Lieu :** Centre Formation à Nouville et dans les antennes de la CMA à Koné, Koumac et Poindimié

**Nombre de stagiaires :** 14

**Coût :** Artisans : 20 000 F

Autres : 25 000 F

**Horaires :** 17h00 à 19h00

**Dates :** contacter Karine Chaillan

Tél. : 25 97 40/Fax : 25 97 41

Courriel : formation@cma.nc



INGÉNIERIE  
DES SYSTEMES  
D'INFORMATION  
NOUVELLE CALÉDONIE

WWW.ISI.NC

TÉL : 26.93.18

ISI@ISI.NC

**-BESOIN D'UN LOGICIEL  
DE GESTION GRATUIT  
POUR TPE/PME ?**

**Open ERP**

GESTION  
COMMERCIALE,

GESTION DES  
STOCKS,

GESTION DE  
PROJET...

**ÉCONOMISEZ LE PRIX D'UN LOGICIEL  
INVESTISSEZ DANS L'EFFICACITÉ !**



## TÉMOIGNAGE

### PASCAL LYNCH

Lorsque Pascal Lynch crée sa propre entreprise de maçonnerie, en 2003, il décide de suivre la formation « Gestion d'Entreprise EUREKA ». « *J'ai une micro-structure, l'avantage c'est que je suis libre mais le revers de la médaille c'est que l'on peut se mettre en difficulté très facilement car on ne gagne pas beaucoup. Souvent ce qui arrive, c'est que l'on s'aperçoit à la comptabilité que l'on a payé pour travailler !* ». « *On est comme des funambules, résume-t-il, pour passer facilement de l'autre côté, il faut que la corde soit bien tendue !* ».

Soucieux de faire les choses dans les règles, Pascal mesure l'importance d'avoir « *une comptabilité suivie et saine* », notamment pour justifier d'un découvert ou d'un crédit. « *Ma banque me demande de fournir un compte de résultats tous les 6 mois. En tant que collecteur pour le Trésor, je dois aussi justifier des taxes. La TSS par exemple, n'est applicable que sur la main d'œuvre* ».

Imposé au forfait, Pascal s'arrête pour l'instant au compte de résultats qu'il a appris à faire de manière autonome lors de son stage. Ce document lui donne déjà une vision globale et précise de son activité. « *Cette formation m'a donné l'occasion d'un échange d'expériences avec d'autres chefs d'entreprise, de savoir à quels postes mettre mes différentes dépenses, selon que la comptabilité est destinée aux impôts ou aux banques. Cela m'a permis aussi de mieux orienter mes achats. Désormais, j'ai deux comptes : un entreprise et un personnel. Avant, je n'avais que mon compte personnel et ça « se marchait sur les lacets ».* Maintenant avec mon compte entreprise, je me verse un salaire. Le stage m'a énormément servi et aujourd'hui, je continue sur les principes que l'on nous a enseignés et je m'en sors bien ! ».

Sa prochaine étape sera d'informatiser sa comptabilité, « *je la fais manuellement, c'est vrai que c'est un peu long, ce serait nettement plus pratique sur ordinateur !* »

***On est comme des funambules, pour passer facilement de l'autre côté, il faut que la corde soit bien tendue.***

## Petit lexique comptable

### Un bilan késako ?

C'est le reflet de vos recettes (chiffre d'affaires) moins vos dépenses (achats de marchandises, prestations et services extérieurs comme l'eau, l'électricité, les salaires et dotations en amortissement c'est à dire le matériel acquis). Il répond à la question « Sur ce que j'ai produit ai-je gagné de l'argent ou pas ? »

Difficile de lister les postes d'un bilan type tant ce dernier est dépendant de l'activité de l'entreprise. Néanmoins, certains grands indicateurs sont incontournables et méritent d'être sous haute surveillance :

### Le chiffre d'affaires

Correspond à l'ensemble des prestations de services, des matières premières ou des marchandises facturées aux clients, TSS déduite.

### Le bénéfice

Correspond à ce qui reste du chiffre d'affaires lorsque vous avez déduit tous les achats et tous les frais.

Entre ces deux chiffres, il faut analyser les différents indicateurs du compte de résultat, comme :

### La marge brute globale

C'est la différence entre le chiffre d'affaires et les achats de matières premières consommées ou les achats de marchandises vendues. Elle n'a d'intérêt que si elle est comparée avec la moyenne de votre profession. Si cette dernière est inférieure à la moyenne professionnelle, c'est parce que le coût d'achat des matières premières ou des marchandises n'est pas bien répercuté sur les prix, ou que le nombre d'heures de main d'œuvre facturé n'est pas suffisant.

### Autres données qui ont leur importance :

**Le fonds de roulement** correspond au surplus de capitaux propres et d'emprunts après financement des immobilisations. Il permet de financer le besoin en fonds de roulement et de dégager de la trésorerie.

**Le besoin en fonds de roulement** correspond à l'argent nécessaire pour financer les stocks, l'écart entre l'encaissement des factures clients et le règlement des factures fournisseurs, ainsi que l'écart entre les autres créances et les autres dettes.

**La trésorerie** représente l'argent qui reste sur les comptes bancaires ou en caisse en fin d'exercice. Elle correspond à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

## **Reprendre une entreprise,** *pourquoi pas ?*

**Vous souhaitez travailler à votre compte ? Plutôt que de partir de zéro, pourquoi ne pas reprendre une entreprise artisanale ? La reprise présente en effet bien des avantages.**



Reprendre une entreprise, c'est mobiliser son expérience et ses compétences au profit d'un nouveau projet professionnel, sans repartir de zéro. Racheter un fonds artisanal, c'est aussi investir dans une capacité de production et une rentabilité déjà prouvée :

- ➔ Des locaux et équipements propres à l'activité
- ➔ Un nom et un bail commercial
- ➔ Des contrats et un fichier clients
- ➔ Des contrats fournisseurs
- ➔ Des salariés formés
- ➔ Des contacts et partenaires (assureur, banquier...)

Si vous vous apprêtez à reprendre une entreprise du secteur des métiers, anticipez et préparez soigneusement votre projet.

### **\* Posez-vous les bonnes questions**

Interrogez-vous d'abord sur votre projet personnel et professionnel. L'implication du chef d'entreprise dans l'activité artisanale est en effet essentielle.

Cette implication correspond-elle à vos aspirations et votre situation personnelle et familiale ?

Comment se porte votre futur secteur d'activité ?

Quelles sont les réglementations, diplômes ou agréments spécifiques à l'exercice de l'activité ?

Avez-vous les compétences adéquates ?

Avez-vous besoin d'acquérir des compétences complémentaires via la formation professionnelle continue ?

Quelles sont vos capacités de financement ? Etc.

# REPRISE : la CMA avec vous !

- Accueil, conseils et orientations dans les démarches (organismes de financement...)
- Liste d'entreprises artisanales à vendre
- Mise en relation avec des vendeurs
- Montage du projet de reprise
- Conseils en gestion et outils concrets
- Accompagnement et suivi

**Votre contact :** Caroline COURTOT, Services de développement économique de la CMA • Tél. : 28 23 37  
caroline.courtot@cma.nc

## \* Évaluez l'entreprise

Il va vous falloir cibler un type d'entreprise, réfléchir à sa localisation, sa taille et la fourchette de prix envisagée pour l'achat. Une entreprise correspond à votre projet ? Analysez bien l'activité : contrats fournisseurs, fichier clientèle, bail commercial, matériel, éléments comptables sont à prendre en compte. Vous êtes en droit de demander au vendeur tout document nécessaire pour justifier l'existence de ces éléments, la validité des contrats, la bonne tenue des comptes, les déclarations fiscales ou les bilans etc... À partir de l'évaluation de ces documents, élaborez un plan de reprise comprenant les éléments financiers (prévisionnel d'activité) et le montage juridique de la reprise.

## \* Demandez conseils

Prendre l'avis de professionnels est gage de sérénité et de succès dans votre démarche. Les spécialistes de la transmission/reprise d'entreprise ou encore votre comptable, sont des appuis indispensables. Les conseillers de la Chambre de métiers et de l'artisanat peuvent aussi vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet de reprise : de l'idée de départ, en passant par le montage administratif du projet et jusqu'à un éventuel accompagnement du repreneur par le vendeur.

## \* Sollicitez les partenaires

- **Votre banquier.** Il sera sécurisé si vous lui transmettez des éléments d'exploitation chiffrés et fiables pour l'obtention de votre prêt.
- **Notaires, juristes libéraux,** rédigent les actes nécessaires dans le cadre de la reprise d'entreprise.
- **Les provinces,** si l'entreprise peut bénéficier d'aides à la remise aux normes des locaux après reprise.

## \* Les démarches pour le rachat

Une fois d'accord sur le montant de la vente du fonds artisanal, il vous faudra prévoir plusieurs formalités :

- La signature d'un acte rédigé par un professionnel. Les conseils d'un professionnel sont indispensables pour faire le bon choix et établir un contrat conforme à la réglementation. Il existe différentes formes de contrats juridiques permettant la transmission définitive ou temporaire d'un fonds artisanal : vente, location-gérance, contrat de licence, etc.
- L'enregistrement des contrats auprès du service de la recette : la taxation est différente selon qu'il s'agisse de la cession d'une entreprise individuelle ou des parts d'une société.
- Les formalités d'inscription ou de modification auprès du Répertoire des Métiers.

## LE SPECIALISTE CALEDONNIEN DE LA SAUVEGARDE EN LIGNE



**Sérénité**

Ne vous souciez plus de la sauvegarde de vos données informatiques



**NOVA TECH**

**installation** (sur Nouméa)  
**+ 15j de sauvegarde offerts** jusqu'en 2018

- ✓ Copies stockées sur 2 sites sécurisés
- ✓ Traitements automatiques et surveillés
- ✓ Confidentialité assurée
- ✓ Solution unique pour tous vos ordinateurs
- ✓ Restauration en ligne H24/J7 ou livrée sur site

à partir de 4000 F ht par mois



**SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES EN LIGNE**

**www.SauvegardeEnLigne.NC / Tél: 25.96.67**

# VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

## \* J'envisage de reprendre une entreprise. Quelles sont les démarches que je dois effectuer ?

La CMA peut vous conseiller et vous accompagner dans le cadre de votre reprise d'entreprise. Pour reprendre une entreprise, plusieurs démarches sont à prévoir :

- ➔ Se mettre d'accord avec le vendeur sur le montant de rachat du fonds artisanal.
- ➔ Rédiger un acte de vente par un professionnel et le signer. Les conseils d'un professionnel sont en effet indispensables pour faire le bon choix, et établir ainsi un contrat conforme à la réglementation. Il existe différentes formes de contrats juridiques permettant la transmission définitive ou temporaire d'un fonds artisanal : vente, location-gérance, contrat de licence...
- ➔ Enregistrer les contrats auprès du Service de la recette à l'Hôtel des Impôts : la taxation est différente selon qu'il s'agisse de la cession d'une entreprise individuelle ou des parts d'une société.
- ➔ Procéder aux formalités, de radiation pour le vendeur, et d'inscription ou de modification auprès du Répertoire des Métiers pour le repreneur.

Désormais, votre magazine InfoMétiers traitera deux questions, parmi celles les plus fréquemment posées par les artisans aux conseillers CMA ou à ses partenaires.



## \* Qu'en est-il de la facturation de la TSS dans le cadre de la sous-traitance ?

Tout sous-traitant doit facturer à son client (entreprise générale) la TSS. Pour le sous-traitant, cette taxe facturée sera de la TSS collectée, que le sous-traitant devra reverser au Trésor public. S'agissant de l'entreprise générale destinataire du règlement de la facture du sous traitant, elle déduira le montant de la TSS dite « déductible » de la TSS collectée.

➔ **TSS à payer = TSS collectée – TSS déductible**

Attention, la TSS n'est déductible que dans le cadre de la sous-traitance. La TSS payée sur les frais bancaires, elle, n'est pas déductible. Elle représente une charge réelle pour celui qui la supporte.



**L'ÉLECTRICITÉ EST LÀ  
MÊME QUAND ON NE LA VOIT PAS**

**APPELEZ LE 46 36 36**  
Cet appel peut sauver une vie

*Votre partenaire sécurité*

**EEC**

GDF SUEZ

## Quand RÉSILIER n'est pas METTRE HORS TENSION

Grâce à une vaste campagne lancée en mars 2010 à l'attention des professionnels, EEC groupe GDF Suez s'engage pour la prévention des risques électriques sur les chantiers. Désormais, toute personne en charge de travaux (particulier, promoteur, donneur d'ordre) devra être en possession d'une confirmation écrite de mise hors tension, délivrée par EEC. Une précaution plus que nécessaire pour garantir la sécurité et protéger la vie des opérateurs.



Face au constat d'accidents graves évités de justesse, EEC a décidé d'agir. En effet, des agents d'EEC interviennent parfois en urgence sur des chantiers, alors que des opérateurs commencent des travaux sans que le site soit hors tension. C'est donc souvent sans en avoir clairement conscience que le monde professionnel côtoie le danger électrique. Un danger contre lequel il est possible de se prémunir, notamment en clarifiant certains termes et en mettant en place de nouvelles procédures.

### LA RÉSILIATION N'IMPLIQUE PAS LA MISE HORS TENSION

Voilà ce que plusieurs enquêtes menées auprès de la clientèle ont démontré : la confusion dans les termes de « résiliation » d'une part et de « mise hors tension » d'autre part. En effet, la résiliation consiste en la rupture de votre contrat d'abonnement électrique. Cependant, si l'alimentation est effectivement suspendue au coffret, le site reste toutefois raccordé au réseau public de distribution. Ainsi, une telle suspension de la fourniture électrique ne signifie absolument pas que l'ensemble du site soit bel et bien mis hors tension.

### UN FORMULAIRE DE CONFIRMATION

Désormais, à chaque résiliation, un questionnaire est rempli de manière à en déterminer la cause précise. Qu'il s'agisse d'une revente, d'une réhabilitation, d'une démolition ou d'une rénovation, il vous faudra procéder à la demande de mise hors tension auprès du chargé de clientèle d'EEC. Les agents interviennent ensuite rapidement pour sécuriser l'ensemble du site. Une confirmation écrite vous sera alors envoyée (par mail, fax ou courrier postal) dans un délai maximum de 72 heures, seule garantie pour débuter des travaux en toute sécurité. À noter que le formulaire est en deux parties : l'une à conserver, l'autre à remettre à l'opérateur sur le terrain.

### DES RISQUES SOUS-ESTIMÉS

Souvent négligés, les risques d'électrocution et d'électrisation sont pourtant omniprésents : avant même le début des travaux, pendant la phase de démolition ou en cours de chantier, lorsque des câbles EEC sont déplacés. Et Albert Haiko, responsable de la relève et en charge de cette campagne de sécurité, d'ajouter que « jusqu'à la fin du chantier, il y a un risque, notamment quand on veut couper un câble EEC qui n'est pas hors tension. Pouvant atteindre 400 volts, la décharge peut être fatale ». Il poursuit en rappelant qu'il est « strictement interdit d'intervenir sur des ouvrages EEC comme de déposer un coffret de comptage ».



Avant de démolir un bâtiment...



En cours de chantier, avant de manipuler un câble EEC...



En fin de chantier, avant de couper un câble EEC...

### SENSIBILISER À DE NOUVEAUX RÉFLEXES

L'ensemble du personnel EEC a été formé à cette nouvelle procédure, depuis les agents d'accueil clientèle et de la plateforme téléphonique à ceux qui œuvrent sur le terrain. S'il faudra du temps pour que ce dispositif devienne familier et tende à s'instaurer comme norme, l'information doit cependant être relayée à toutes les équipes par les donneurs d'ordre. C'est pourquoi 300 lettres à ce sujet ont d'ores et déjà été adressées aux professionnels du secteur sur l'ensemble du territoire. Désormais, ayez le réflexe de vous assurer de la mise hors tension du site auprès de EEC, votre sécurité autant que votre vie en dépendent.

## Plombiers, électriciens

Afin de garantir une prestation de qualité en termes de conseil et de pose de chauffe-eau solaires en Nouvelle-Calédonie, le comité territorial pour la maîtrise de l'énergie (CTME) a initié la création d'un dispositif de formation mobile destiné aux artisans plombiers et aux professionnels de la filière du solaire thermique.

C'est une première sur le Territoire : un camion équipé d'une charpente démontable, de différents types de chauffe-eau solaires et de panneaux photovoltaïques sillonne désormais les trois provinces pour aller à la rencontre des professionnels qui souhaitent se former à cette technique.

### \* La CMA partenaire

Cette plate-forme mobile pédagogique est le fruit d'un partenariat entre la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (DIMENC) et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), qui ont souhaité proposer un outil de formation innovant et adapté aux besoins de la Nouvelle-Calédonie. La gestion et la réalisation de cette plate-forme a, quant à elle, été confiée à la Chambre de métiers et de l'artisanat.

### \* Priorité aux plombiers

La formation s'adresse en priorité aux artisans plombiers des trois provinces. Mais elle peut élargir son public aux électriciens et aux professionnels de la filière du solaire thermique. La plate-forme mobile a aussi une vocation pédagogique en proposant une sensibilisation auprès d'organismes publics. Durant les sessions qui durent trois jours, les stagiaires apprennent à optimiser

Le Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie (CTME) est formé de l'ADEME et du Gouvernement. Il a pour vocation la mise en œuvre des politiques du Gouvernement dans les domaines de la promotion des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

### Plus d'infos

Contactez : Karine Chaillan  
au 25 97 40



le dimensionnement, en choisissant l'équipement, son positionnement, sa taille, son orientation, selon l'utilisation individuelle et collective. Il s'agit aussi de se former à la pose et à la maintenance. Le détail des éléments opérationnels, de mise en œuvre et conseils techniques de maintenance, sans oublier le service après-vente, sont passés en revue.

### \* Charte CALSOL

La formation a pour objectif la délivrance d'une charte de qualité (CALSOL, proposée par l'ADEME) dans le domaine de la pose des chauffe-eau solaire, permettant aux artisans formés de valoriser leur savoir-faire. L'installateur de chauffe-eau solaire qui y adhère s'engage à respecter les principes de qualité du service rendu à ses clients.



## Le Passeport pour l'économie numérique

Des sessions ciblées en fonction de vos attentes

### \* NOUMÉA > Tél. : 28 41 42

#### Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➡ Mardi > 16/11/2010 > 16h-17h
- ➡ Mardi > 30/11/2010 > 16h-17h
- ➡ Mardi > 07/12/2010 > 16h-17h

#### La recherche d'informations sur Internet

- ➡ Mardi > 26/10/2010 > 16h-17h30
- ➡ Mardi > 02/11/2010 > 16h-17h30

#### Mon entreprise sur le Web

- ➡ Lundi > 25/10/2010 > 16h-17h30
- ➡ Mardi > 23/11/2010 > 16h-17h30
- ➡ Lundi > 13/12/2010 > 16h-17h30

#### Sécuriser mon système informatique

- ➡ Lundi > 08/11/2010 > 9h-11h00

### \* POINDIMIÉ > Tél. : 42 74 82

#### B.A-BA de l'informatique et Internet

- ➡ Mardi > 26/10/2010 > 16h-17h30
- ➡ Mardi > 23/11/2010 > 16h-17h30

#### Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➡ Mercredi > 27/10/2010 > 9h-10h00
- ➡ Mercredi > 24/11/2010 > 9h-10h00

#### La recherche d'informations sur Internet

- ➡ Mercredi > 29/09/2010 > 9h-10h00

### \* KOUMAC > Tél. : 47 68 56

#### Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➡ Mardi > 03/11/2010 > 16h-17h

#### La recherche d'informations sur Internet

- ➡ Jeudi 04/09/2010 > 16h-17h30



## Initiez-vous gratuitement à l'informatique et à l'Internet !

Des centaines d'artisans ont déjà leur Passeport. Pourquoi pas vous ? Avec le Passeport pour l'économie numérique, bénéficiez d'une initiation adaptée à vos usages professionnels.

**Simple** : choisissez l'une des sessions, inscrivez-vous par téléphone, suivez votre initiation, recevez votre Passeport et un dossier informatif complet ciblé en fonction de votre activité.

**Rapide** : les sessions durent moins de deux heures et se déroulent en fin d'après-midi.

**Près de chez vous** : à Nouméa, dans l'une de nos trois antennes du Nord, et dans les îles.

**Gratuit** : suivez autant de sessions que vous le voulez gratuitement, et en plus bénéficiez d'avantages avec nos partenaires.

## Pour en savoir plus

Rendez-vous sur [www.cma.nc](http://www.cma.nc), rubrique « Passeport » en colonne de droite.



### ➡ Le ba-BA de l'informatique et Internet

Pour ceux qui débutent : vocabulaire de base, qu'est-ce qu'un ordinateur, comment le choisir... Un bon moyen de découvrir que l'informatique c'est accessible et utile !

### ➡ La gestion informatisée de mon entreprise

Pour ceux qui veulent savoir quels sont les avantages d'une gestion informatisée et avoir un aperçu du fonctionnement d'un logiciel de tenue simplifiée de comptes et d'un logiciel de réalisation de devis et de factures.

### ➡ Mon entreprise sur le Web

Pour découvrir l'utilité d'un site Web pour l'entreprise et mieux comprendre ce qu'est la vente en ligne.

### ➡ Internet, outil de recherche et de découverte de nouveaux marchés

Pour être efficace dans sa recherche d'information sur le Web, avec des exemples de sites utiles au chef d'entreprise.

### ➡ Sécuriser mon système informatique

Pour ceux qui maîtrisent déjà l'informatique mais désirent en savoir plus sur les virus, les données à protéger, ce qu'il faut sauvegarder et comment.



## INFO FUTÉE

### Imprimez à prix négocié !

Vous avez obtenu votre Passeport pour l'économie numérique ? Vous pouvez donc profiter de prix négociés sur les solutions d'impression chez Barrau Business Systems. Depuis un demi-siècle, BBS a développé une expertise mise au service des chefs d'entreprise : matériels et solutions informatiques, consommables, formation, mobilier. Partenaire des artisans, BBS, qui connaît bien la petite entreprise et ses contraintes, propose un suivi sur-mesure aux détenteurs du Passeport. Retrouvez BBS et nos trois autres partenaires : ADIE (financement), SKAZY (site web clé en main) et CANL (fournisseur d'accès Internet) sur la page dédiée au Passeport pour l'économie numérique sur : [www.cma.nc](http://www.cma.nc)



## UN ARTISAN SUR LE WEB

### La Maison des artisans en ligne

Le site de la maison des artisans est une véritable vitrine de l'artisanat local. On y trouve une présentation des onze ateliers boutiques qui font vivre le lieu et permettent aux visiteurs de découvrir les artisans en situation de travail. Coordonnerie, encadrement, lapidaires, bijouteries, peinture sur verre, mode et même des cours de travaux manuels pour petits et grands. Vous trouverez aussi en ligne l'agenda des manifestations pour ne rien louper de la vingtaine d'événements annuels qui y sont organisés. Site : [www.boutiques-artisanales.com](http://www.boutiques-artisanales.com)



## SITE UTILE

### Lifting aux douanes



Les douanes viennent de refondre leur site Internet. Chaque utilisateur, particulier, entreprise ou professionnel, a désormais accès aux informations en fonction de ses besoins. Il propose notamment aux entreprises des procédures pour accompagner leur activité économique et aux professionnels des informations pour les commissionnaires en douane. Le site dispose aussi d'un nouveau moteur de recherche, plus pertinent et d'une mise à jour en temps réel de toute évolution réglementaire. Les tarifs douaniers peuvent être recherchés, c'est une nouveauté, par libellé tarifaire. [www.douane.gouv.nc](http://www.douane.gouv.nc)



## BON À SAVOIR

Les utilisateurs d'EUREKA peuvent rencontrer des difficultés à l'installation des deux logiciels si leur ordinateur fonctionne sous le système d'exploitation VISTA de Microsoft. En cas de problème, vous pouvez contacter le service économique de la CMA au 28 23 37. Pensez aussi à télécharger les dernières mises à jour des logiciels sur Internet.



# Tout le monde n'est pas Lagoon !

## Tarifs\*

Abonnement ADSL Lagoon

**25 422** XPF/mois

Abonnement OPTIMO OPT

**2 468** XPF/mois

Total Mensuel TTC

**27 890** XPF/mois

## L'ADSL Corpo comprend :

- 1 Une liaison numérique ADSL 2 Mbits :  
connexion permanente illimitée.
- 2 Une adresse IP Fixe (sur demande) :  
pour vos VPN, télésurveillance,  
travail à distance...
- 3 Votre nom de domaine en .nc ou .com :  
incluant un pack 25 mails.
- 4 Votre site Web :  
Conception de votre page Internet  
présentant votre entreprise.
- 5 Déplacement sur site.

Les frais d'installation OPT (5 145 XPF)  
et Lagoon (4 038 XPF) sont

**OFFERTS**  
jusqu'au 31 décembre 2010



# À VOTRE SERVICE



## ESPACE COMMUNICATION

### « Suivez le guide ! » : les Fiches Info de la CMA



**ESPACE COMMUNICATION : DOCUMENTATION ET LIBRE ACCÈS À INTERNET** : Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30, au siège de la CMA à Nouméa  
Contact : Tonina LANCHON – Tél. : 28 23 37

Gratuites et disponibles en libre accès au siège de la CMA et dans ses antennes de Koné, Koumac et Poindimié, ces fiches traitent des « essentiels » à savoir pour lancer, diriger et développer son entreprise. Une vingtaine de thèmes sont proposés et actualisés régulièrement.

#### ➔ **Gestion**

Le devis  
La facture  
La comptabilité  
Savoir calculer ses prix  
Le recouvrement des impayés

#### ➔ **Commercial**

Mieux vendre  
Créer son site Internet

#### ➔ **Informatique**

Mes comptes en 1 clic EUREKA  
Restez branchés

#### ➔ **Vie de l'entreprise**

Le choix juridique  
Bien s'assurer  
J'embauche  
Les relations avec la banque  
Bien choisir son véhicule professionnel  
Les formalités pour mon entreprise  
La qualification  
La qualité

## NOS PERMANENCES

Retrouvez les agents de la Chambre de métiers et de l'artisanat, pour des conseils gratuits, à partir de 9h00 dans les mairies suivantes.

### \* **Province Sud**

**Christian FUZIVALA**

**LA FOA** (antenne de la province Sud, jusqu'à 11h30) :

➔ jeudi 4 novembre

Visites en entreprise et conseils personnalisés sur rendez-vous :

➔ jeudi 4 novembre après-midi

**BOURAIL** (antenne de la province Sud, jusqu'à 11h30) :

➔ jeudi 21 octobre

➔ jeudi 18 novembre

Visites en entreprise et conseils personnalisés sur rendez-vous :

➔ mercredi 20 après-midi et jeudi 21 octobre

➔ jeudi 18 novembre après-midi

**Caroline COURTOT**

**MONT-DORE**

Visites en entreprise et conseils personnalisés sur rendez-vous.

### \* **Province îles Loyauté**

**Caroline COURTOT**

**LIFOU** (Case de l'entreprise) : lundi 13 décembre

**MARE** : lundi 29 novembre

### \* **Province Nord**

**Belinda MATHELON**

**VOH** : mercredi 10 novembre

**Soukaïna PESCE**

**POUEMBOUT** à la Maison de l'entreprise : tous les mardis matin de 8h00 à 11h30

**Arielle PINDON**

**UEGOA**

mercredi 3 novembre  
mercredi 1<sup>er</sup> décembre

**POUM**

lundi 8 novembre  
lundi 6 décembre

**Patrick LEBLAIS**

**HIENGHENE**

mardi 19 octobre

**CANALA**

mardi 9 novembre

**KOUAOUA**

jeudi 25 novembre

## NOUVEAU !

### Apprentissage : et de trois...

Une troisième Chargée de relations entreprises est opérationnelle au Centre de formation Lucien MAINGUET. Nathalie OLIVEIRA a été recrutée pour promouvoir l'apprentissage auprès des entreprises, aux côtés de ses collègues que vous connaissez déjà mesdames Françoise MAPOU et Isabelle MASQUELIN. Nathalie est en charge du suivi pour les CAP boulangerie, pâtisserie, boucherie, esthétique, carrosserie et peinture en carrosserie, froid et climatisation, et enfin plomberie.

# TROIS QUESTIONS À...

**JEAN-YVES CLAVEL,**  
*directeur de l'Agence française  
de développement*

**“Les petites  
entreprises peuvent  
accéder au crédit”**



**L'Agence française de développement propose ses dispositifs à l'ensemble des banques de Nouvelle-Calédonie afin de faciliter le financement des projets d'entreprise. Connaître ces dispositifs, c'est donc se donner les moyens de mieux dialoguer avec son banquier et d'accéder plus facilement au crédit.**

**→ L'AFD propose un appui aux chefs d'entreprise qui souhaitent investir. Sous quelle forme ?**

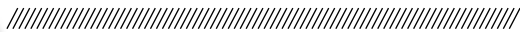
J-Y. C. : Nous proposons deux outils distincts, mais complémentaires : les prêts bonifiés c'est-à-dire à taux préférentiels, d'une part, et la garantie des prêts pour la création, le développement et la transmission des entreprises d'autre part. Si un artisan veut investir dans une nouvelle machine, et que sa banque hésite à le suivre faute de garanties suffisantes, elle peut se tourner vers la Société de gestion de fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM) pour partager une partie du risque. Ainsi sécurisée, la banque accepte plus facilement d'octroyer le crédit demandé par le chef d'entreprise. Celui-ci bénéficie en outre d'une caution personnelle et solidaire limitée à 50 % du montant du crédit. Cela protège en partie son patrimoine en cas de difficulté. Par ailleurs, l'AFD met à disposition des banques deux lignes de financement bonifié : Le prêt aidé à l'investissement (PAI) et le prêt environnement et maîtrise de l'énergie (PEME). Ces deux prêts permettent à l'entreprise de financer son investissement à un taux inférieur à celui du marché : de l'ordre de 4 % pour le PAI et de 3 % pour le PEME.

**→ Quelles conditions faut-il remplir pour profiter de ces dispositifs, et à qui s'adresser ?**

J-Y. C. : Ces dispositifs s'adressent à la très petite, petite et moyenne entreprise quelque soit son statut juridique, dès lors qu'elle a une relation « construite » avec sa banque, que son projet d'investissement est viable et trouve sa rentabilité. Pour en bénéficier, il faut s'adresser directement au chargé d'affaires de sa banque. Concernant le PEME, les dossiers doivent être techniquement validés en amont par l'association GRAINE.

**→ De quelles ressources dispose l'AFD pour financer ses interventions ?**

J-Y. C. : L'AFD intervient grâce à des ressources de l'État qui permettent de faire baisser les taux. Grâce à ces ressources, 3 milliards de lignes de financement PAI ont été mises à disposition des banques en 2009 et autant en 2010. La ligne de financement pour le PEME est de 1,8 milliards disponibles sur 3 ans. C'est également l'État qui apporte sa dotation à la SOGEFOM permettant une activité de garantie de l'ordre de 2 milliards annuellement. La SOGEFOM accorde ainsi sa garantie à environ 300 entreprises chaque année.



## « À quoi sert une organisation professionnelle ? »

### \* Les organisations professionnelles

artisanales ont pour mission de défendre et d'aider les entreprises exerçant un même métier ou appartenant à un même secteur d'activité. Elles peuvent être affiliées à une des confédérations représentatives au niveau de Nouvelle-Calédonie, ou bien peuvent être indépendantes.

### \* Le syndicat

est quant à lui la seule structure reconnue par la loi ayant notamment la capacité de négocier et d'élaborer des revendications professionnelles. La pleine capacité civile du syndicat, renforcée par le droit d'agir en justice, donne une ampleur considérable à son activité, comparativement aux associations. Seuls certains syndicats sont reconnus par l'État pour représenter leur secteur économique et social respectif.

### \* L'adhésion

à une organisation, une association ou un syndicat

professionnel est un acte citoyen de soutien, de solidarité et de professionnalisme. L'adhérent contribue à la représentativité de l'organisation professionnelle tout en participant au financement des frais (publications, contentieux, communiqués, téléphone, etc...).

**Les organisations professionnelles sont essentielles à plusieurs titres :**

- Donner les moyens à son secteur de se défendre et garantir ses intérêts
- Offrir un lieu d'échanges et de partage fructueux entre professionnels
- Agir collectivement et ne plus subir individuellement
- Représenter la vitalité et la diversité du secteur des métiers
- Obtenir un soutien efficace en cas de difficultés
- Disposer de tous les atouts pour la réussite de son entreprise



**nautil**  
Fournisseur d'avenir

**Abonnements ADSL**

**Hébergement de sites web**

**Téléphonie sur internet**

**Vivez l'internet  
sereinement !**



Koné : 78 10 77  
Nouméa : 28 74 28  
<http://portail.nautil.nc>  
213 Rue Auguste Bénébig - Magenta

# UN SERVICE PERSONNALISÉ, POUR UNE GESTION FACILITÉE DE VOS DÉCHETS

## CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Etude déchets  
Audit gestion déchets  
Identification de filières



## LOCATION DE CONTENANTS

Bac  
Euroconteneur  
Benne  
Compacteur



## COLLECTE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Banals (DIB)  
Déchets verts, métalliques, inertes  
Déchets recyclables  
DASRI



1 rue Papin – ZI Ducos  
BP 7100 - 98801 NOUMEA  
Tél : 26 47 57 / Fax : 26 47 37

E-mail : [commercial@vivaenvironnement.nc](mailto:commercial@vivaenvironnement.nc)



## Déclaration préalable à l'embauche

une nouvelle mesure du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie  
depuis le 1<sup>er</sup> octobre



**+ simple et + rapide  
sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc) !**



## Giorgui Etronnier, coiffeur à domicile

### Coiffeur de brousse

Après quinze ans passés dans les salons, Giorgui Etronnier exerce désormais son activité à domicile dans la région de La Foa. Un métier artistique et itinérant, à l'image de ce professionnel qui voit là « *une autre philosophie de la coiffure* ».

Les premiers professionnels du cheveu apparaissent au début du 13<sup>ème</sup> siècle. Ils avaient à l'époque un rôle plutôt particulier. Les panseurs, comme on les appelait à l'époque, intervenaient sur le cuir chevelu lorsque les médecins devaient suturer des plaies. La pratique évolue et les panseurs deviennent barbiers puis coiffeurs.

#### ➔ Coiffeur globe-trotter

À 32 ans, Giorgui a déjà travaillé pour les plus grandes enseignes à Cannes, en Martinique ou encore à La Réunion. Le voyage, il est tombé dedans quand il était petit. « *Jusqu'à l'âge de sept ans, j'ai vécu sur les routes, dans une caravane. Mon père travaillait dans les travaux publics et l'on bougeait de chantiers en chantiers* ». Une vie de nomades dont il garde de précieux souvenirs. Installé à La Foa, depuis moins d'un an, il exerce désormais son activité en itinérant, à domicile. « *J'ai commencé en me faisant connaître auprès des commerçants* », explique t-il. Certains d'entre eux le mettent même au défi sur le champ, dans l'arrière boutique ! Convaincus par son professionnalisme, le bouche à oreille fait

le reste, et aujourd'hui son affaire tourne bien. Ses clients ? « *Des personnes à mobilité réduite, des mamans d'enfants en bas âge ou encore des éleveurs et des agriculteurs qui trouvent bien pratique de disposer tôt le matin, d'un coiffeur au pied de leur propriété !* ».

#### ➔ Coiffeur de famille

Giorgui coiffe au grand air, dans les jardins ou sur les terrasses, dans l'intimité des gens. Socialement, il n'y trouve « *que du bonheur ! (...) Mon métier m'a permis de rentrer d'emblée dans la vie calédonienne. Je suis le coiffeur de famille, je connais le chien, le chat... Les barrières tombent vite. On m'offre du cerf, du poisson, ou l'on m'invite à jouer le stockman le temps d'un week-end !* » Pour lui permettre d'acquérir un véhicule adapté à son activité, la Chambre de métiers et de l'artisanat l'a accompagné au montage de son dossier de défiscalisation. « *Cela a été très vite ! reconnaît t-il, j'ai pu m'acheter un pick up, plus fonctionnel pour transporter mon matériel et avaler les kilomètres de pistes ou passer les creeks !* ». Le coiffeur de brousse peut ainsi s'adapter au mode de vie de sa clientèle et se déplace de Port Ouenghi à Poé.



### PARCOURS

Giorgui s'est lancé dans la coiffure, à vrai dire un peu « *par hasard* ». « *Je n'étais pas très doué dans les études* » confie t-il. Mais contre toute attente, il « *tombe amoureux* » de son métier. « *J'aime le côté artistique de la coiffure et le contact avec les gens* ». Il fait son apprentissage dans la région nantaise et part à Cannes, où il devient manager d'un salon. Puis il s'envole pour la Martinique, où il restera sept ans, le temps de valider son brevet professionnel et de gérer deux salons de coiffure. Piqué par le virus du voyage, il décide de s'installer à La Réunion durant un an et demi, avant de s'établir, au début de l'année, en Nouvelle-Calédonie où il exerce cette fois son métier à son compte et à domicile, à La Foa. **Hair du temps, Tél. : 85 71 67**

**NOS ANNÉES D'EXPÉRIENCES  
SONT VOS MEILLEURES GARANTIES !**



## DESINSECTISATION

Cafards, scolopendres, tiques,  
puces, fourmis, araignées,  
mouches, moustiques, ...



## DERATISATION

Postes d'appâtage sécurisés  
Raticide de dernière génération



*La qualité depuis 1982*



## DETERMITE

- Avant et après construction.
- Préventif - Curatif.
- Traitement des charpentes par injecteurs et pulvérisation

## DEMOUTICATION

Pulvérisation / Thermonébulisation  
Lutte contre gîtes larvaires

### NOUVEAU PIEGE GREEN TERMITE

*le moyen le plus sûr, le plus écologique et le moins coûteux pour protéger votre habitation des termites*



6014837-30 / 764 / 118

## DEVIS GRATUIT - CONTRAT - GARANTIE

UTILISATION DES PRODUITS DE DERNIERE GENERATION = EFFICACITE ET SECURITE

**VILLAS - BATEAUX - COLLECTIVITES - COMMERCE - ECOLES  
MILIEUX HOSPITALIERS - MUNICIPALITES - ADMINISTRATIONS  
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRE - ...**

ZI DUCOS 24 RUE REAUMUR BP 6363 98806 NOUMEA CEDEX

E-mail : formula4d@formula4d.nc • Fax : 28 46 49

*Certificat de distributeur et d'apporteur de produits antiparasitaires délivré  
par le Ministère de l'Agriculture.*

## Partenaire de l'Edition Calédonienne

- Revues
- Dépliants
- Packaging
- Calendriers
- Cartes postales
- Étiquettes
- Carnets, Faire-parts
- Cartes de visites
- Tampons
- Recyclage de cartouches



Pour vos devis :

Tél. **28 32 99**



[www.artypo.nc](http://www.artypo.nc)

DU COS - 16 BIS RTE DE LA BAIE DES DAMES  
artypo@artypo.nc - 28 32 99

**ILLOT VERT**  
ARTYPO QUARTIER LATIN - 6 BIS RUE BECHAT  
ilot.vert@laecan.nc - 27 23 67

**ILLOT VERT**  
NOUS IMPRIMONS EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

## Marie-Régine Ruaud, vannier

### Régine aux doigts de fée

Des feuilles de pandanus, Régine réalise toutes sortes d'objets et même des robes ! Un savoir-faire hérité de son passage à Tahiti qui a réveillé son talent artistique et qu'elle prend plaisir à transmettre.



#### PARCOURS

Régine exerçait depuis vingt ans le métier de secrétaire intérimaire sur Paris, avant de débarquer à Tahiti en 2002. Sur l'île, elle découvre la vannerie. « Là-bas, il y en a à tous les coins de rue ! Quand j'ai vu tous ces paniers, j'ai accroché tout de suite, j'ai trouvé ça génial ! ». Elle prend alors des cours auprès d'une « *mama tahitienne* ». Quelques mois plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de sa fille, elle fabrique une jolie boîte cadeau en pandanus pour emballer un bijou. L'enthousiasme familial et amical est tel qu'elle décide de se consacrer au tressage. « C'est parti de là, raconte Régine, je n'aurais jamais pensé que j'aurais pu en vendre. Comme quoi, quand on ne prémédite pas les choses parfois... ». À Papeete, elle participe au Heiva, une fête annuelle qui dure un mois et regroupe les artisans de tous les archipels. Le carnet de commandes ne tarde pas à se remplir. « Je ne savais pas que j'étais manuelle, reconnaît elle, j'ai attendu 45 ans pour découvrir que j'étais capable de travailler de mes mains ! ».

Les écrins de Marie,  
Tél. : 89 66 19/44 28 94

La vannerie constitue l'une des activités manuelles la plus ancienne et la plus importante après la pierre taillée et polie. Nouer, lier, tresser, tisser furent les opérations indispensables à la conception des premières clôtures, puis à la fabrication des pièges et des paniers.

#### ➔ Astuces et pandanus

Régine, elle, fabrique des boîtes en tout genre, à cadeaux, à bijoux, des boîtes à lunettes ou à télécommandes. « Il y a toujours une utilité dans ma futilité », résume l'artiste qui s'applique à innover et à trouver d'astucieux systèmes de tressage. Elle achète sa matière première, le pandanus, sous forme de rouleaux d'une cinquantaine de feuilles, qui ont été préalablement lavées puis séchées au soleil. Un savoir-faire qui semble se perdre sur le territoire tant l'artisane dit avoir des difficultés à s'approvisionner en l'absence de son fournisseur habituel. Pourtant, de la matière, il lui en faut pour satisfaire sa vingtaine d'élèves « de 7 à 77 ans » qu'elle retrouve tous les mercredis au dock socio-culturel de Païta, ou pour les scolaires qu'elle initie au tressage. « Je suis intervenue dans une classe de CP et de CE1. Nous avons réalisé des éventails pour

la fête des mamans. Les enfants étaient très impliqués et ont montré une grande dextérité ! » s'étonne encore Régine, qui espère avoir susciter quelques vocations. « Les gens sont en demande, constate t-elle, on me sollicite régulièrement pour des cours, mais on manque de structures municipales pour les accueillir ».

#### ➔ Artisane engagée

Chez elle, Régine peut compter sur son mari, son « *homme de l'ombre* », qui lui fabrique ses gabarits, en bois contreplaqué, indispensables à la réalisation de ses pièces. Car « *très peu de choses peuvent se faire à main levée, en dehors des paniers* » explique Régine. Son conjoint l'aide aussi à l'habillage des produits, en perçant les perles ou la nacre qui agrémentent ses créations.

En plus d'assurer ses commandes et ses expositions aux salons de la Maison des artisans, Régine s'implique aussi dans la vie artisanale locale. Avec l'AMAC – l'Association des Métiers d'Art Calédonien – elle contribue à regrouper les artisans d'art du Territoire et à les faire connaître. « C'est aussi l'occasion de baigner dans le milieu dans lequel j'œuvre et c'est toujours intéressant de rencontrer d'autres artisans ».



### \* Salaires minimums, valeur du point et jours fériés et chômés

pour les mois d'octobre et novembre 2010 par secteur et conventions collectives.

#### → Salaire minimum garanti (SMG)

À compter du 1<sup>er</sup> février 2010

781,07 F par heure - 132 000 F par mois (base 169h)

#### → Salaire minimum agricole garanti (SMAG)

À compter du 1<sup>er</sup> février 2010

663,91 F par heure - 112 200 F par mois (base 169h)

#### → Boulangerie pâtisserie

À compter du 1<sup>er</sup> mai 2010

Valeur du point : 847 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques  
Classification des emplois modifiée

#### → Industrie

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Valeur du point : 730 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques.  
Jour férié chômé : le 11 novembre

#### → Industries extractives mines et carrières

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Valeur du point : 688 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques

#### → Coiffure

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2010

Valeur du point : 856 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Modification des coefficients hiérarchiques

#### → Esthétique

À compter du 1<sup>er</sup> mai 2010

Valeur du point : 1 042 F

Classification des emplois modifiée

Jour férié chômé : le 1<sup>er</sup> novembre

#### → Transports sanitaires terrestres

À compter du 18 février 2010

Valeur du point : 1 000 F

Jour férié chômé : le 1<sup>er</sup> novembre

Avec modifications des conditions de travail  
et de classification des emplois

#### → Bâtiment et travaux publics

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Valeur du point : 827 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques

Jour férié chômé : le 11 novembre

#### → Commerce et divers

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2010

Valeur du point : 730 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Modification des coefficients

hiérarchiques - Jour férié chômé :

le 1<sup>er</sup> novembre

#### → Commerce et divers

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2010

Valeur du point : 730 F

Avec modification des coefficients hiérarchiques

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Modification des coefficients hiérarchiques

Jour férié chômé : le 1<sup>er</sup> novembre

Les fêtes légales suivantes sont des jours fériés, ces jours ne sont pas forcément chômés : 1<sup>er</sup> janvier, lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 24 septembre, 1<sup>er</sup> novembre, 11 novembre et 25 décembre.

Consultez le code du travail de Nouvelle-Calédonie à l'espace communication ou en ligne sur le site de la Direction du Travail : [www.dtenc.gouv.nc](http://www.dtenc.gouv.nc), ainsi que les accords de votre branche d'activité et les grilles de salaires minimum.

### \* Échéances fiscales

Les dates indiquées sont les dates d'exigibilité par la pairerie du Territoire, avant le :

#### 10/10 → MUTUELLE

Païement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de septembre 2010

#### 15/10 → CRE IRCAFEX

Païement des cotisations CRE et IRCAFEX pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010

#### 31/10 → CAFAT

Païement des cotisations CAFAT pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010

#### → CES

Païement de la CES du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

#### → TSS

Païement TSS du 3<sup>ème</sup> trimestre pour les entreprises soumises au régime fiscal du réel simplifié ou du réel

#### → IRPP

Païement du solde de l'impôt sur le revenu des personnes physiques

#### → IS

Païement du 1<sup>er</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2011 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/03  
Païement du 2<sup>ème</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2010 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/11

Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 30/06/2010  
Païement du solde de l'impôt sur les sociétés 2010 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 30/06

#### 10/11 → MUTUELLE

Païement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois d'octobre 2010

#### 30/11 → IS

Païement du 1<sup>er</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2011 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/04

Païement du 2<sup>ème</sup> acompte de l'impôt sur les sociétés 2010 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/12

Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumis à l'IS et clôturant leur exercice au 31/07/2010

Païement du solde de l'impôt sur les sociétés 2010 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/07

#### 10/12 → MUTUELLE

Païement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de novembre 2010

# BOURSE DES ENTREPRISES

## Transmettre reprendre une entreprise, la CMA à vos côtés !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du Territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

### NOUMÉA

#### → Coiffure mixte

SARL – Salon de coiffure très bien situé, ayant « pignon sur rue » – Local de 44 m<sup>2</sup>, rénové en 2009 – Clientèle habituelle et fidèle (depuis 15 ans) – Potentiel de 3 coiffeurs – Possibilité pour le repreneur de location de fauteuils – **Prix : 11 U** – Date de création > 1970

#### → Entretien et nettoyage de gouttières et toitures

EI – Activité spécialisée – Matériel nécessaire à l'activité opérationnel – Très bonne rentabilité – Fort potentiel de développement de l'activité (clientèle de particuliers, embauche de personnel) – Repreneur expérimenté nécessaire et consciencieux dans la mécanique – Transmission du savoir-faire à travers un accompagnement – Formation par le vendeur – **Prix : 15 U (Stock compris)** – Date de création > 2005 – Rayonnement > Provinces Sud & Nord

#### → Esthétique

SARL (Associée unique) – Vente du fonds artisanal et des parts de la société ou possibilité de mise en location – gérance – Local aménagé avec tout le matériel nécessaire pour l'activité – Matériel en bon état et opérationnel – Clé en main – Discrétion du lieu appréciée par la clientèle – Potentiel de développement de l'activité – **Prix : 13 U** – Date de création > 2004

#### → Coiffure mixte

SARL (Associée unique) – Salon aménagé – Clientèle très fidélisée, importance donnée à l'accueil – Représentation de plusieurs grandes marques – Potentiel de développement de l'activité (avec 2 salariés, extension des jours et horaires d'ouverture) – **Prix : 10 U** – Date de création > 1990 – Rayonnement > Province Sud

#### → Coiffure hommes

EI – Salon aménagé – Local refait à neuf, bien situé en centre ville, avec parking public – Clientèle fidélisée, de proximité – Très bonne rentabilité – **Prix : 7 U (Notaire offert)** – Date de création > 1965

#### → Coiffure mixte

SARL – Clientèle très fidélisée – Locaux très bien situés – Excellente rentabilité – **Prix : 28 U** – Date de création > 1970

#### → Coiffure hommes

EI – Salon aménagé 2 fauteuils – Local rénové en 2007, bien situé en galerie du centre ville – Clientèle fidélisée – Très bonne rentabilité – **Prix : 5,5 U** – Date de création > 1984 – Rayonnement > Provinces Sud & Nord

#### → Horlogerie

EI – Clientèle très fidélisée – Bonne rentabilité – Bail commercial permettant l'extension de l'activité – **Prix : 8,2 U négociable** – Date de création > 1989 – Rayonnement > Grand Nouméa

#### → Construction métallique

EURL – Entreprise très réactive – Investissements récents dans un véhicule, du matériel et de l'outillage – **Prix : 50 U (À débattre)** – Date de création > 1970 – Rayonnement > Provinces Sud & Nord

#### → Coiffure mixte URGENT (Cause santé)

SARL vend salon de coiffure aménagé et spacieux (3 bacs, 9 coiffages, local de 75 m<sup>2</sup>) – Situé rue Clémenceau face à l'immeuble Le Botticelli – Salon et quartier à fort potentiel, convenant à coiffeur ambitieux – Possibilité pour le repreneur de location de fauteuils – Bail renouvelé – Belle affaire à saisir – **Faire offre** – Date de création > 1994



### MONT-DORE

#### → Mécanique automobile

EI – Activité spécialisée – Matériel opérationnel, clé en main – Potentiel de développement (clientèle de particuliers, activités supplémentaires, embauche de personnel, actions sanitaires et écologiques) – Possibilité de reprise de bail d'un F2 – Repreneur polyvalent, dynamique et réactif recherché – **Prix : 4,2 U (4,5 U, logement compris)** – Date de création > 2008 – Rayonnement > Provinces Sud, Nord & Îles

### KOUMAC

#### → Menuiserie bâtiment

EI – Local aménagé, situé en zone artisanale – Matériel entretenu – Clientèle de proximité – Bonne rentabilité – Potentiel de développement – Location du local (220 000 F.CFP par mois) ou possibilité de vente globale local + habitation + fonds artisanal (50 millions de F.CFP) – **Prix : 7,5 U** – Date de création > 1968 – Rayonnement > Province Nord

Pour tout complément d'information, contactez  
**Caroline COURTOT**, Services de Développement  
Économique - Tél. : 28 23 37 - [caroline.courtot@cma.nc](mailto:caroline.courtot@cma.nc)



Je produis  
calédonien

# ENERCAL

SOCIÉTÉ NÉO-CALÉDONNIENNE D'ÉNERGIE

## 1er producteur d'énergies renouvelables

En 2009, nous avons produit  
397 millions de kilowattheures  
d'énergies renouvelables.



la qualité de nos produits  
a été choisie pour réaliser  
les nouveaux équipements  
sportifs du territoire



ABEGA LOCATION  
LES SOLUTIONS  
ACIER

Salle omnisport de la Vallée du Tir

